Envoyé en préfecture le 08/12/2025
Reçu en préfecture le 08/12/2025
Publié le
ID : 022-212201644-20251201-2025_12_7-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PEDERNEC**

Séance du lundi 1er décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le premier du mois de décembre, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Séverine LE BRAS, Maire de PEDERNEC.

**Nombre de membres**

| | |
|---|---|
| Afférents au Conseil Municipal | 19 |
| En exercice | 18 |
| Présents | 15 |
| Procurations | 2 |

**Présents :** Séverine LE BRAS, Jean-Louis TANVEZ, Chantal LE BRIS, Gildas LE ROUX, Eveline CARVENNEC, Hervé RANNOU, Jean-Charles CLATIN, Patrick LE BLEVENNEC, Stéphane RIOU, Isabelle PARANTHOËN, Nathalie PALLIER, Sandra QUEMENER, Sonia CARMARD, Sabrina PACHEU, Jean-Marie BODILIS

**Absent(e)s :** Anita MAHE (procuration à Chantal LE BRIS), Jean-Paul LE GOFF (procuration à Hervé RANNOU), Jean-Michel MOTTE

Patrick LE BLEVENNEC a été élu secrétaire de séance.

**Date de convocation** : 25 novembre 2025
**Date d'affichage** : 25 novembre 2025

---

## 2025.12.7 – Enquête publique – EARL Kermarjo

Le Conseil municipal,

**VU** le Code de l'environnement ;
**VU** le dossier transmis par la Préfecture ;

**CONSIDÉRANT** la procédure de consultation du public ;

Après en avoir délibéré,

**DÉCIDE**, par 16 voix POUR et 1 abstention, d'émettre un avis favorable sur le projet d'élevage avicole à l'EARL de Kermarjo.

Fait et délibéré à Pédernec le 1er décembre 2025,

Pour extrait conforme,
LE MAIRE,
Séverine LE BRAS

MAIRIE DE PEDERNEC ★ 22540 (Côtes-d'Armor) ★ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Le Maire (ou Le Président) certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.*